

forte raison, de maîtriser les événements à venir. Dans ces cas-là, comme le dit si bien M. Jamieson, impossible de faire un bilan. Les systèmes qui omettent de tenir compte de cela sont eux-mêmes voués à l'échec.

21. Non pas qu'il soit tout à fait impossible de définir les intérêts nationaux, ou de prévoir et de façonner les événements. Tout dépend des circonstances. Pour définir rapidement et clairement les intérêts du pays, il faut faire appel à ses facultés intellectuelles, à son imagination, à ses connaissances et à son jugement. Dans la mesure où ils jouissent de ces aptitudes, les décisionnaires canadiens arriveront à cerner les intérêts nationaux lorsqu'il est humainement possible de le faire. Et si le Canada n'est pas le pays le plus puissant ou le plus influent du monde, il est loin d'être le plus faible ou de passer inaperçu. Il jouit de précieux atouts, et en les exploitant judicieusement, il peut tourner certaines situations particulières à son avantage.

22. De ce point de vue, la politique étrangère embrasse un large éventail de possibilités. À une extrême, on retrouve des circonstances où l'intérêt national est évident, où le Canada jouit d'un solide pouvoir de négocier et où les résultats souhaités sont prévisibles et accessibles. En l'occurrence, il suffit d'une bonne gestion pour fixer les objectifs, élaborer les programmes, répartir les ressources et mesurer les progrès accomplis au regard des objectifs établis. À l'autre extrême, on retrouve des circonstances où l'intérêt national est obscur et où les objectifs sont difficiles à définir ou à atteindre. En l'occurrence, l'élaboration des politiques comporte un élément d'approximation et de confiance; il n'y a alors qu'à espérer que notre hypothèse est fondée et notre confiance justifiée, mais au départ, il est impossible de prouver hors de tout doute que le contribuable en aura pour son argent. Parfois, des années peuvent s'écouler avant qu'il soit possible de juger si une stratégie de politique étrangère donnée justifiait les efforts qu'on y a consacrés. Les exemples suivants, tirés de nos multiples activités sur la scène internationale, nous permettront d'en circonscrire l'éventail.

23. Prenons pour commencer la politique d'immigration. Ici, l'intérêt national est non équivoque: le Canada a presque toujours besoin d'immigrants qualifiés et il peut assez facilement les absorber. On peut même quantifier l'objectif de la politique d'immigration: à l'heure actuelle, il s'agit de faire entrer 100 000 immigrants qualifiés chaque année, dont 10 000 réfugiés. Comme à cet égard l'offre est supérieure à la demande, le Canada jouit d'un solide pouvoir de négociation et le contexte international dans lequel se fait le recrutement des immigrants est raisonnablement prévisible et maîtrisable, au moins pour les fins du programme d'immigration. Bien sûr, surprises, anicroches et problèmes ne sont pas exclus. Il peut arriver qu'en raison de crises politiques soudaines, on nous presse d'accepter un plus grand